

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

CX 5/5.2

CL 2010/52-PFV
Novembre 2010

Aux: Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées

Du: Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius,
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires,
Courriel: codex@fao.org,
Télec.: +39 06 57054593)
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Rome, Italie

Objet: DISTRIBUTION DU RAPPORT DE LA 25^{ème} SESSION DU COMITE DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES TRAITÉS (REP11/PFV)

Le rapport ci-joint de la 25^{ème} session du Comité du Codex sur les fruits et légumes traités sera examiné par la Commission du Codex Alimentarius à sa 34^{ème} session (Genève, Suisse, du 4 au 9 juillet 2011).

PARTIE I: QUESTIONS SOUMISES A LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS POUR ADOPTION A SA 34^{ème} SESSION

Modification proposée au Manuel de procédure

1. **Amendement proposé au mandat du Comité du Codex sur les fruits et légumes traités** (par. 8, Annexe II).

Les gouvernements qui souhaitent présenter des observations sur cette question sont invités à le faire par écrit, **de préférence par courrier électronique**, à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 28 février 2011**.

Avant-projets de normes à l'étape 5/8 de la procédure

2. **Avant-projet de Norme Codex pour la noix de coco desséchée** (révision de la Norme CODEX STAN 55-1991) (par. 45, Annexe III).
3. **Avant-projet d'Annexe pour certains champignons de couche** (Révision de la Norme CODEX STAN 55-1981) (*pour inclusion à la Norme Codex pour certains légumes en conserve*) (par. 84, Annexe IV).
4. **Avant-projet de Norme Codex pour les pousses de bambou en conserve** (révision de la Norme CODEX STAN 241-2003) (par. 95, Annexe V).

Les gouvernements et les organisations internationales intéressées sont invités à soumettre leurs observations par écrit au sujet des documents susmentionnés, conformément à la *Procédure d'élaboration des normes Codex et des textes apparentés* (Partie 3 - Procédure unique d'élaboration des normes Codex et des textes apparentés, Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius), **de préférence par courrier électronique**, à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 28 février 2011**.

PARTIE II: APPEL D'OBSERVATIONS ET D'INFORMATION

5. **Dispositions sur les milieux de couverture propres aux légumes marinés fermentés pour la Norme Codex pour les fruits et légumes marinés fermentés** (par. 122).
6. **Méthodes d'analyse à inclure dans la Norme Codex pour la purée de pomme en conserve** (par. 125).

Les gouvernements et les organisations internationales intéressées sont invités à soumettre leurs observations par écrit au sujet de ces questions, **de préférence par courrier électronique**, à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 30 avril 2012**.